



# RISQUES ET ACTUALISATION DE L'ÉCOLOGIE MÉGAPOLITAINE

Eric Denis

► **To cite this version:**

Eric Denis. RISQUES ET ACTUALISATION DE L'ÉCOLOGIE MÉGAPOLITAINE : LA FIGURE EMBLÉMATIQUE DES CITÉS PRIVÉES AU CAIRE. Thierry Coannus; Jean-François Prérouse. Villes et risques. Regards croisés sur quelques cités "en danger", *Economica / Anthropos*, pp.168-195, 2006, Géographie. <halshs-00380575>

**HAL Id: halshs-00380575**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00380575>**

Submitted on 3 May 2009

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## RISQUES ET ACTUALISATION DE L'ÉCOLOGIE MÉGAPOLITAINE

### LA FIGURE EMBLÉMATIQUE DES CITÉS PRIVÉES AU CAIRE

Éric DENIS, SEDET, CNRS-Paris 7

#### 1 INTRODUCTION

##### 1.1 Nouveaux risques et privatisation exclusive de la modernisation

Sur les plateaux désertiques bordant l'agglomération du Caire à l'est et à l'ouest, depuis une dizaine d'années, la promotion immobilière privée a acquis de vastes étendues du domaine public et les a mises en chantier. Ainsi émerge une offre immobilière pléthorique invitant à investir de nouveaux modes d'habiter la métropole. Plus de 100 km<sup>2</sup> sont actuellement en construction mais encore quasi-inhabités, c'est-à-dire une surface équivalente à plus du tiers de l'agglomération existante ou au noyau citadin qui a été façonné et ravaudé entre ses sites fondateurs depuis 1000 ans.

L'ampleur des chantiers, leur nature aussi, soit une série de résidences privées de standing, de *gated communities*, de golfs et de parcs d'attraction, de cliniques, d'universités et d'écoles privées comme de vastes centres commerciaux, nous invite à conclure à une forme de re-fondation métropolitaine, pour le moins de bifurcation dans la manière de faire et d'habiter Le Caire. Incontestablement, à la ville compacte à l'extrême, piétonne et asiatique de ce point de vue, se juxtapose désormais l'horizon d'une ville à la mesure de l'automobile. Elle est marquée par une mise à distance volontaire des élites urbaines, donc par un tri social plus net, affirmé et rendu plus visible par la dé-densification<sup>1</sup>. La promotion des projets, les médias et les autorités même invitent à voir dans ce desserrement sélectif ou exfiltration une renaissance urbaine ou *nahda umraniya* ; ce qu'il faut comprendre comme la partie saillante de la re-formulation globale de la scène métropolitaine. Le boom immobilier répond évidemment à une opportunité spéculative mais, par son ampleur, il participe aussi de l'écriture d'une écologie cairote renouvelée. Il coïncide avec l'émergence de nouvelles craintes qui invitent au rejet global de la ville dense.

Un message dominant médiatise et actualise le mythe de la grande ville où l'on se perd tant moralement que physiquement. En ce sens, il n'y a pas de bifurcation ou de re-fondation ; y croire, conduirait à accorder trop de potentialité à une libéralisation économique qui n'engage aucune réforme politique et assure la continuité d'un régime autoritaire et liberticide. Refondation supposerait qu'il y ait une remise en cause radicale de la segmentation sociale et de son rapport à l'espace, or le projet immobilier, clairement spéculatif dès ses origines, n'a pas cette prétention, il n'est pas porteur d'une utopie universelle contrairement au projet étatique antérieur ayant donné naissance à la trame des villes nouvelles satellites. Plus qu'une révolution, il faut donc y voir une mise à jour libérale, en accord avec l'ajustement et les privatisations, c'est-à-dire avec le nouveau mode de production de la ville, des peurs et des risques. L'actualisation des peurs citadines formulées en risques anime et justifie la recomposition des positions dans la ville et les requalifications de l'espace. C'est précisément l'adaptation de l'écologie cairote et donc la construction sociale des risques que révèle ce puissant mouvement de lotissement privatif et exclusif des déserts.

<sup>1</sup> Certes l'agglomération est marquée par une nette dépopulation de son centre et même depuis une vingtaine d'années de ses faubourgs anciens mais la dé-densification est toute relative. L'agglomération reste une des plus denses du monde avec plus de 250 habitants par hectare et des quartiers dépassant 800. Simplement, les densités extrêmes ont quitté le centre ancien au profit des marges illégales ou non-planifiées, populaires, où vivent désormais la majorité des cairotes. L'exfiltration volontaire vers les déserts revêt ainsi un caractère d'autant plus hors norme.

Les distances physiques s'accroissent dramatiquement entre ceux qui peuvent investir et se déplacer et ceux qui sont immobilisés et sans paroles, marqués par les stigmatisations insistantes, les ayant intégrées dans leurs manières de vivre leur quartier sous-équipé tant dans la ville ancienne dégradée que dans ses faubourgs anciens et sur les marges dévolues à la promotion populaire et illégale qui accueillent désormais la majorité des Cairotes. Désormais, c'est la ville tout entière qui est perdue, corrompue, alors qu'auparavant il fallait se protéger d'une souillure exogène associée aux migrants provinciaux, paysans, forcement paysans, et donc défendre l'intégrité de la cité, de la communauté citadine et de son savoir-vivre. La création *ex nihilo*, sur terrain vierge, de nouveaux quartiers engagent la révision du statut de la totalité, les valeurs sociales et foncières de ses composantes évoluent. La centralité, elle-même se décale, car ce qui se crée n'est pas idéalement périphérique mais emporte des valeurs de la centralité citadine, des manières de cité et même des fonctions rares qui tendent à s'y relocaliser, notamment en matière de commerce avec les centres commerciaux et les nouveaux espaces de loisir tels que "driving-cinéma", parcs d'attractions, golfs et clubs privés.

Autrement dit, si les discours et par la même la construction moderne du risque sont reformulés et participent à la promotion de nouveaux quartiers avec des modes d'habiter très sélectifs, nous montrerons ici qu'il existe une évidente continuité du projet de maîtrise métropolitaine de dé-densification et de requalification sélective de l'espace public. Ce sont les modalités de réalisation et de présentation du projet qui évoluent avec la libéralisation et l'esprit de la globalisation, notamment avec l'idée d'écologie globale qui invite à classer les composantes de la métropole autrement et à ne plus penser sa réforme et celle de ses habitants mais plutôt à concevoir et à justifier sa re-fondation sur terrain vierge (comme une privatisation des idées du réformisme social, de la réforme pour soi ou entre-soi, sans attendre<sup>2</sup>).

La re-formulation des modalités de désignation et de construction des dangers, des boucs émissaires et du mal vivre mégapolitain seront donc analysés comme des constructions sociales qui permettent l'adaptation d'un régime et de son mode de redistribution à une réalité économique et financière changeante et en partie globalisée - surdéterminée. Il faut y voir un ajustement, une re-formulation des risques et leur institutionnalisation, en rapport avec l'évolution du réel (de sa perception), avec son urbanisation irréversible désormais admise et la libéralisation économique conçue comme horizon unique, présentée comme la voie de la modernisation et comprise comme le moyen de mettre en accord avec les règles internationales les formes locales de redistribution des rentes et des richesses produites, d'aucuns diraient de clientélisme.

Le phénomène des cités privées, si spectaculaire par son ampleur et sa vitesse d'exécution, est envisagé ici comme le symptôme majeur de cette nouvelle écologie cairote. Aussi l'exposé de sa mise en œuvre matériel et de sa promotion précédera la présentation des risques qui fondent cette gestion renouvelée des distances sociales. Il nous paraît ici, au regard de la faiblesse du peuplement des *gated communities* et malgré l'ampleur des programmes, qu'il est surtout important de les replacer dans la recomposition des formes et des lectures de la métropole ; c'est-à-dire d'en souligner l'enjeu et l'inscription dans la totalité mégapolitaine. En particulier, il apparaît extrêmement significatif de recadrer leur émergence au regard de la dynamique de construction des dangers naturels et sociaux ; de la ré-évaluation des risques qui l'accompagne et détermine les modalités de s'en protéger ou de les combattre. Mais auparavant, il convient de préciser ce que nous entendons par peur, risque, mythologie et écologie urbaine.

---

<sup>2</sup> Pour une analyse de la "réforme sociale" en Égypte voir l'ouvrage collectif édité par A. Roussillon, 1996, *Entre réforme sociale et mouvement national*, CEDEJ, 590 p.

## 1.2 Définir les risques et dessiner les contours de la légitimité urbaine

Le risque est compris ici comme une représentation sociale et politique qui cristallise, trie et normalise les dangers, les peurs et les craintes bornant une société donnée et participe de la classification dynamique du réel - les peurs et surtout leur gestion font société. Le risque en ce sens c'est la gestion et la définition des craintes collectives.

Le risque comme la marginalité définissent des frontières et désignent des limites naturelles et sociales, celles-ci sont au cœur de la formulation dynamique de l'identité comme des rapports hiérarchiques ou de domination. Elles sont fondées dans l'interaction, l'expérience et le rapport aux autres<sup>3</sup>.

La formulation du risque permet, en conséquence, de définir des modalités d'action individuelle et collective et de déterminer des stratégies telles que des évolutions de mode d'habiter et autres formes de garanties et de protection de l'intégrité et de l'entre-soi ou de contrôle de la mixité. Les métropoles sont, dans leurs expressions matérielles, sociales et politiques, le produit des réponses ou réactions aux dangers et autres peurs moins clairement formalisées. Les peurs comme les pollutions nourrissent les procédures de bornage de la communauté citadine et, plus largement, elles permettent de faire société (cf. Douglas, 1971 ; Douglas & Wildassky, 1982).

Le risque devient en ce sens une appropriation médiatisée par l'appareil représentatif d'une société donnée des peurs collectives ; une normalisation des peurs collectives en quelque sorte. C'est une tentative de rationalisation qui valide les craintes légitimes et écarte les superstitions apparaissant comme arriérées. Leur définition, leur médiatisation et leur actualisation autorisent la mise en place d'un système de protection et de contrôle individuel ou collectif et l'établissement de normes (assurances, législation, armée, police, médecine, frontière, architecture, urbanisme...). Le risque contient l'idée de maîtrise et de traduction de l'aléatoire en normes. Il vise à substituer au hasard le prédictible.

Il n'est pas inutile de rappeler le rapport aux peurs et angoisses comme amont des procédures de qualification des risques urbains contemporains, tant le mythe universel du monstre babylonien, de la grande prostituée, reste fort et perpétuellement réanimé par la littérature, les médias et les pouvoirs en place. Le mythe de la cité comme potentiel insondable de corruption et de perte est, en permanence, remis au présent. Il sert toujours la substantification des craintes et angoisses diffuses qui menacent la stabilité du régime et de l'ordre urbain indissociable. Il sert et durcit un système causal. Il permet de baliser, de légitimer et de dessiner des frontières et une classification des territoires. En particulier, il est au cœur des procédures qui se traduisent par la stigmatisation de groupes, la désignation des boucs-émissaires et des territoires illégitimes. Il est au fondement de la désignation des passagers clandestins ; de ceux qui n'ont pas leur place et doivent être maintenus à distance, car menaçant l'harmonie de la cité. Le risque, dont on aura clairement compris qu'il incorpore le naturel, le social et le politique dans une écologie globale, est associé à la peur du hasard et à son refoulement. Il vise la normalisation du désordre et de l'aléatoire.

Ainsi, s'agit-il bien plus que d'une coïncidence si, précisément en Egypte, le mot *ashwaiyat* apparu au début des années 1990 pour désigner les quartiers illégaux ou illégitimes est forgé à partir de la racine arabe qui signifie hasard. Auparavant, ils étaient désignés simplement comme non-planifiés. La transfiguration est d'autant plus forte qu'elle a donné naissance à la fin de la décennie à un substantif qui désignent les habitants devenus des "hasardeux", des errants en quelque sorte. Or la figure du errant est bien ce qui effraie le plus une société

<sup>3</sup>. Nous adhérons ici à l'approche de Friedrich Barth de l'identité comprise comme une dynamique performative s'élaborant dans l'interaction, c'est-à-dire dans la rencontre voire la confrontation aux autres. Nous écartons ainsi toutes définitions substantielles de la culture et la confusion entre culture et identité. L'identité ethno-culturelle utilise la culture, mais rarement toute la culture. La culture est une ressource dont les composantes sont réécrites au présent en fonction des situations. L'identité dépend donc de rapports aux frontières et non d'un centre, d'un haut-lieu qui n'est que le résultat d'une combinaison située dans le temps et l'espace, et donc d'une lecture. De même, la frontière est comprise comme le tracé dynamique, mouvant, d'un compromis entre l'identité que le groupe prétend se donner et celle que les autres veulent lui assigner. Autrement dit, il n'existe pas d'identité en soi, définissable une fois pour toutes. Admise comme une construction sociale née et dynamisée dans l'interaction, l'identité invite à une interrogation du type : comment, pourquoi et par qui, à tel moment et dans tel contexte est produite, maintenue ou remise en cause telle identité particulière? L'analyse génésique foucauldienne de la construction de la marginalité indique, dans le même esprit, le chemin à suivre pour comprendre comment sont mobilisées et construites les limites d'une société ou plutôt comment l'institution négociée ou hybridée des limites fait société.

urbaine, comme l'effrayait et l'effraye encore la silhouette envahissante du migrant des provinces, forcément paysan, *fellah*.

C'est en ce sens que la décennie écoulée doit être analysée comme la recomposition d'une écologie globale de la métropole cairote qui passe par une redéfinition des risques et en particulier une plus grande réflexivité politique à l'égard des risques. Si la stigmatisation et la persécution de la victime émissaire sont toujours présentes comme fondement structurel de l'ordre social, elles ont disparu comme médiateur avec les forces de la nature et en prise avec le sacré ; elles adressent une déficience politique. Avec la métropole, la modernité libérale, l'insécurité généralisée et l'individualisation-responsabilisation qu'elle incarne, il n'est plus possible d'attribuer un désastre au hasard ou à une malédiction, même dans le cas d'une catastrophe naturelle tel qu'un tremblement de terre et même quand les référents religieux retrouvent une puissante vigueur car ils instruisent une morale politique. Autrement dit, retrouvant la perspective d'Ulrich Beck sur la modernité réflexive, le risque renvoie désormais à une manière systématique de gérer le hasard et l'insécurité induite et introduite par la modernisation elle-même. Ainsi l'Égypte métropolitaine se trouve-t-elle à un point de basculement entre une société où le fatalisme et la malédiction joue un rôle majeur dans la gestion des crises et des catastrophes et la société du risque caractérisée par un manque ; quand il devient impossible d'attribuer l'incertitude à des causes externes ou incontrôlables. Le niveau de risques dépend dès lors de décisions et de choix politiques. Il est produit industriellement et économiquement et en ce sens politiquement réflexif. Toutefois, l'Égypte, au regard de l'approche beckienne, permet de rappeler que la perspective évolutionniste n'est pas tenable ; car, la place du référent religieux comme l'autoritarisme, loin de s'affaiblir, invite à l'agitation de la fatalité et du complot extérieur et donc au déni du sujet réflexif. Le risque est donc encore un objet ambivalent.

Toutefois, les modalités de désignation ont changé et les limites comme le contenu des territoires ont bougé. Les rapports du social et du politique à l'espace en sortent totalement bouleversés, de même que les mobilités. Les citées privées sont un des produits saillants et révélateurs de cette nouvelle écologie. Nous nous situons donc bien dans l'analyse écologique au sens de décrire et de comprendre les processus de désorganisation et de réorganisation qui affectent tant les espaces urbains que les individus et les groupes qui les habitent. Notre objet devient la construction d'un *ordre spatial* (R. Park) et de son système de justification dont les risques sont une assise fondamentale. Ce qui nous intéresse ici c'est la mise au présent de la mythologie appuyant l'actualité de l'écologie urbaine, autrement dit l'écriture de l'histoire et, d'autre part, le tracé des frontières qui construisent les identités et, par conséquent, les topographies de la ville, les hiérarchies, les degrés de mixité, de légitimité ou d'illégitimité et les circulations. Le symptôme émergent, la cité privée, se révèle, à ce titre, un excellent analyseur de ces processus de dynamisation de l'écologie cairote.

Ces nouveaux lieux donnent aussi à voir l'autre dimension de la construction de l'identité qui est l'affichage ou le "paraître", c'est-à-dire la mise en scène qu'imposent le théâtre urbain, la représentation et la gestion des contacts. Là encore, les changements sont considérables. Ils passent notamment par la gestion de la contradiction apparente entre la protection de l'entre-soi et le souci d'afficher le modèle, le genre de vie, notamment à travers l'ostentation architecturale. La nécessaire pudeur (*ishmat*) et l'effacement bourgeois à référent religieux érigés en norme de cohabitation dans la ville dense s'estompent ici au profit de l'exposition clinquante de sa réussite, mais cette mutation des valeurs s'opère à bonne distance du peuple citadin (*sha'abi*).

## 2 LE NOUVEL ÂGE LIBÉRAL ET SON EXHIBITION: UN CADRE MATÉRIEL

### 2.1 *L'explosion de l'offre d'un mode exclusif d'habiter la métropole*

Cent kilomètres carrés, c'est la surface vendue aux promoteurs, pour mettre en œuvre des projets de résidences privées, voire des villes privées. A partir de 1994, quand le ministère de l'habitat s'est mis à vendre massivement des lots sur les marges désertiques du Caire, le nombre de constructions a très vite dépassé, et de très loin, les capacités d'absorption du décile le plus aisé. La région du Grand-Caire compte en effet pas plus de 315.000 familles

dont les dépenses courantes sont supérieures à 2.000 LE par mois, soit les 9,5% les plus riches<sup>4</sup>. 320 sociétés ont pourtant acquis des terrains et déclarés des projets qui totalisent un volume potentiel de 600.000 logements<sup>5</sup>. Dans l'immédiat et de façon certaine, 80 projets sont en cours de réalisation avec des premières tranches en vente. En 2003, ces sociétés auront mis sur le marché 60.000 unités d'habitation, villas et appartements de standing pour un investissement estimé à plus de 2 milliards de US\$ largement emprunté aux banques publiques. En 1997, les villes nouvelles autour du Caire accueillait déjà 16.560 villas et 5.500 logements de standing.

## 2.2 L'exclusivité comme renaissance urbaine

"Sans aspirer au jour où, comme le demandait Toussaint Caneri en 1905, le Moqattam (un plateau) deviendrait un parc semé de villas, relié à la ville par une crémaillère, il est permis de souhaiter tout au moins une attitude moins égoïste des classes dirigeantes. C'est d'ailleurs leur intérêt même, si elles ne veulent pas préparer un terrain de choix pour les expériences sociales de demain".

Marcel Clerget en 1934 perçoit parfaitement les tensions et les risques induits par la promotion libérale de standing égrainant ses projets en rupture avec le tissu de l'agglomération sur les marges du Caire, alors que les autorités compétentes, *tanzim* et ministère des affaires sociales, peinent à améliorer les conditions sanitaires du plus grand nombre quand la dette publique paralyse toute initiative<sup>6</sup>.

Ce regard porté sur une époque révolue est d'une extraordinaire actualité. Il invite à mettre en série les deux ondes de libéralisation qu'a connues l'Égypte contemporaine ou à rapprocher les deux extrémités du XXe siècle. Ce que font à leur manière les promoteurs des *gated communities* et autres villes privées qui s'identifient aux entrepreneurs du début du siècle. Tala'at Mustafa, promoteur à l'Est du Caire d'une ville intégrée, al-Rehab, prévue pour accueillir quelques 150.000 habitants, se représente volontiers en baron Empain, le fondateur en 1905 de l'oasis urbaine d'Héliopolis, alors en plein désert à l'est du Caire et reliée à l'agglomération par un tramway lui appartenant (Ilbert, 1981). Tala'at Mustafa, proche de la famille du président Anouar al-Sadate, a bâti sa fortune dans la construction d'infrastructures militaires à partir des années 1970<sup>7</sup>. Le projet "Jolie-Ville", de *gated community* avec vue sur les Pyramides de Giza, à l'ouest de l'agglomération, a été promu dans les quotidiens et magazines avec des photos qui mettaient en parallèle le prestige architectural mais irrécupérable du centre ismaïlien loti à partir de 1870 et l'émergence d'un futur à l'image de cette page de gloire de l'urbanisme privée, de la société et de l'économie cairote sur le plateau de Giza. De même, Mena Garden City s'est exposée à la télévision dans une publicité qui fait s'envoler, portées par de puissants réacteurs, des villas de l'ancienne Garden City édifée au début du XXe siècle sur les berges du Nil en bordure du centre ismaïlien pour la quiétude du désert où s'épanouit la cité-jardin du futur, alors que l'ancienne est envahie par des tours jaillissantes. Ailleurs, les modèles de villas auront des noms de khédives égyptiens du XIX et XX S. - Farouk, Ismaïl... Enfin, tout aussi significatif, le petit-fils du baron Empain a participé lui-même à la promotion du projet d'une nouvelle Héliopolis. Ailleurs encore, une cité privée s'appellera simplement "Le Baron".

<sup>4</sup> Ces données sont extrapolées à partir de la dernière enquête Budget-Consommation des ménages 1995-96 et des données sur le nombre de ménages et leurs taux de croissance entre les recensements de 1986 et 1996. L'enquête ne permet pas de connaître précisément les revenus et encore moins le patrimoine des familles, mais en revanche, elle en donne une répartition fiable en fonction de leur budget de consommation courante, y compris les frais de logement. Ces 315.000 familles représentent à elles seules plus de 26% de la consommation courante, soit autant que les 50% les plus pauvres. Le patrimoine peut être néanmoins estimé au regard du nombre de familles possédant plus d'un logement en 1996, soit 172.000 familles ou 6,6 des familles de la région du Grand-Caire (plus de 8% dans le Caire même).

<sup>5</sup> 600.000 logements c'est autant de logements qu'il s'en est construit dans la région du Caire tous segments confondus, en dix ans, entre 1986 et 1996.

<sup>6</sup> Marcel Clerget. 1934. *Le Caire. Étude de géographie urbaine et économique*. Shindler, le Caire. t. 2, p. 21. (Cette thèse pionnière, l'une des premières en géographie urbaine, fut très mal reçue, tant en France où elle fut soutenue qu'en Égypte, du fait des critiques qu'elles comportaient.)

<sup>7</sup> Cf. Zaki M. 1999. *Egyptian Business Elites*. Konrad-Adenauer-Stiftung & Arab Center for Development & Future Research. Le Caire, 322 p.

Ainsi, les promoteurs tentent-ils de se présenter comme les porteurs du renouveau d'une période architecturale faste dont les façades et la vaste étendue lotie masquent pourtant mal le creusement des inégalités et la spoliation amplifiée des richesses, par l'association des entrepreneurs locaux aux intérêts étrangers et l'emprise coloniale anglaise justifiée par l'endettement de l'Égypte et française avec la défense de la société du canal de Suez ; période dont l'exutoire sera la révolution de 1952<sup>8</sup>.

Si cette réécriture du passé est désormais possible, voire invoquée, nécessaire donc, de même que la réhabilitation de la royauté, c'est qu'elle permet de légitimer les entrepreneurs qui lotissent le désert et de les ériger en restaurateurs de la splendeur du Caire, indépendamment de la signification de cette architecture importée. Les entreprises de patrimonialisation du bâti début de siècle rejoignent cette démarche de création d'une "patine"<sup>9</sup>, c'est-à-dire d'une nostalgie par ré-appropriation des usages sociaux et ré-interprétation d'un cadre bâti ancien dans le cas de la patrimonialisation et d'historicisation du présent dans le cas des citées privées. L'enjeu de la patine est de promouvoir, outre une authenticité, une nostalgie du présent. Ainsi, non seulement la vie actuelle apparaît-elle comme historicisée mais aussi comme quelque chose de déjà perdu. Comme la mode, produit de l'enchevêtrement des mondes et parabole de la circulation accélérée à l'échelle du monde, la patine génère l'éphémère. Cette production du temps par la mise entre parenthèses du présent à des fins de promotion et de consommation rejoint la question du risque, au sens où elle crée de l'instabilité. Elle invite à se protéger, à consommer de la protection face à l'incertitude grandissante, à la déstabilisation de toutes routines.

Dans le même ordre d'idées, la réhabilitation de l'esprit de la royauté pré-indépendance, inscrite très clairement dans la rénovation du centre ancien, favorise l'idée d'une filiation directe dans la succession du président Hosni Mubarak. La façade, l'architecture l'emporte car, une fois encore, le projet urbain, la construction, est perçu comme en mesure de s'affranchir des problèmes de la ville et de se moderniser sans attendre le développement de toute la société. Dans le même esprit encore, alors que la coercition l'emporte et que le renforcement des dispositifs policiers vise à pallier la mise sous tutelle de toutes les formes de représentation citoyenne des partis politiques aux ONG, les hommes d'affaires sont érigés en société civile.

C'est une façade légitime de la libéralisation et de l'ajustement qui se cherche, une manière de transcender une crise de répartition devenue de plus en plus flagrante. Lorsque, en direct à la télévision, le président de la république, Hosni Mubarak, inaugure un parc d'attraction et qu'il dit y voir un centre de loisir pour le peuple cairote, il valide en projet national une entreprise très exclusive. Il légitime une nouvelle orientation politique qui est recomposée selon l'esprit antérieur des grands projets d'intérêt national (*mushru' al-qa'umi*). Pour se conformer à la morale de la libéralisation et de l'ajustement qui interdit une intervention directe de l'Etat dans le domaine de la construction, l'alliance entre les entrepreneurs et les serviteurs de l'Etat est redéfinie, alors que les grandes banques publiques appuient les entrepreneurs cooptés. Ceux qui auparavant construisaient en masse des logements publics construisent désormais des lotissements exclusifs en bénéficiant d'un accès à bas prix au patrimoine foncier public.

Dans le même temps, la charité redevient une valeur de la bourgeoisie urbaine et une forme de présentation de soi essentielle comme bon citoyen et bon musulman. En particulier, les soupes populaires, disparues après 1952 au profit des produits subventionnés et des tickets de rationnement, sont réactivées. La liste des produits subventionnés qui a dépassé 30 articles est réduite à présent à 4 articles (huile, sucre, farine et pain) et les stocks sont en constante diminution. Inversement, les tables de ramadan ostentatoires, apparues durant les années 1980, pur produit de la ré-invention de la tradition islamique, sont de plus en plus mises en scène. Elles constituent désormais une figure emblématique du rapport de la bourgeoisie au peuple urbain, incarnant l'exhibition légitime de la richesse avec le souci

<sup>8</sup> Cf. Denis E. 2001. "Du village au Caire, au village comme au Caire. Vers la métropole-état". *Revue Egypte-Monde Arabe*, n°4, *Scansions du siècle*. Éditions Complexe.

<sup>9</sup> Cf. McKraken G. 1988. *Culture and Consumption. New Approaches to the Symbolic Character of Consumer Goods and Activities*. Bloomington, Indiana Press ; voir aussi Appadurai A. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. "Chapitre III, Consommation, durée, histoire". pp. 111-135. Payot, 2001 pour la traduction française.

d'avoir la plus grande table, celle qui sert le plus de couverts, théâtralisant le don des "miettes" pour maintenir la paix sociale. Ainsi est entérinée la distance sociale et la fin d'une réflexion en termes de développement partagé. L'État et la religion, comme la ré-écriture de l'histoire pré-nationale, valident ici la pertinence du tournant libéral renvoyant aux plus belles heures du réformisme social et des sociétés de bienfaisance du début du siècle. Bien entendu, cette mise en scène des inégalités sociales et de l'aumône peut être lue en termes de risque, d'accentuation du risque d'émeute notamment. La charité apparaît avec la police comme le dernier rempart en l'absence de modalités de redistribution des fruits de la libéralisation.

Ce travail médiatique de filiation avec l'âge libéral pré-1952 amène à l'effacement de la période de construction nationale et de maîtrise publique et globale, planifiée et moderniste, du projet urbain. L'après indépendance, l'après 1952 donc, incarne désormais une période noire marquée par la stagnation architecturale et la saturation des infrastructures. Le parallèle avec la promotion immobilière de la fin du XIXe et du début du XXe siècle suggère que seuls les entrepreneurs sont en mesure de produire et de recomposer la ville, de la marquer durablement. Force est de constater que le parallèle n'est pas seulement dans l'esprit d'entreprendre, les valeurs esthétiques, ou les modes d'habiter promus, il est aussi dans les modalités concrètes de mise en œuvre. En effet, dans les deux cas, l'état rend accessible son patrimoine foncier et de la sorte ouvre au lotissement de vastes étendues, tout en drainant, avec la vente du sol, des capitaux. Le parallèle n'est donc pas que de façade, il indique même une désillusion certaine à l'égard de la construction nationale, du développement et de la modernisation qui animent le cadre d'action des élites depuis 1952, caractérisé notamment par la maîtrise foncière publique.

Le basculement est aussi dans l'air du temps mondial. Il correspond en effet à l'esprit de la bonne gouvernance urbaine et de la *corporate governance* telles qu'elle sont promues par la Banque mondiale. L'État ajusté n'a pas vraiment d'alternative, il doit recomposer ses alliances avec les entrepreneurs, ses apparences pour le moins. Le ré-agencement morphologique, sociale et politique du Caire est animé par ces valeurs dominantes.

Ainsi, les actions locales sont-elles en accord parfait avec les analyses et les actions qui visent à réduire ou à contenir la pauvreté. La cible est la pauvreté et il n'est plus question de justice sociale et de crise de répartition. L'analyse en termes de pauvreté oblitère l'idée d'inégalité. L'essor des *gated communities* s'inscrit dans cette atmosphère. A l'idée de développement de la société dans un espace partagé, marqué par d'évidentes proximités et des lieux d'altérité, il oppose le renoncement et la fuite, l'entre-soi et surtout la captation exclusive des revenus investis dans la fondation d'un territoire non-partagé. L'architecture exclusive associée à cette mise à distance volontaire est un dispositif architectural et urbanistique qui imprime dans l'espace cette renégociation de la redistribution économique et symbolique. Il représente l'ombre portée dans les déserts du renoncement au partage et notamment au partage de l'espace public intra-métropolitain et à l'obligation d'une cohabitation minimum.

### **2.3 L'esprit du libéralisme retrouvé**

La signature, en 1991, d'un accord-cadre triparti entre l'Égypte, le FMI et la Banque Mondiale, *The Economic Reform and Structural Adjustment Program*, marque l'entrée de l'Égypte dans une phase active de réformes et de transformations de l'appareil économique et de changement des modes de gouvernement. Ainsi, la décennie est marquée par la mise en œuvre effective d'un programme de libéralisation et de privatisation. Un nouveau contrat se dessine progressivement entre secteur public et privé, alors que les dépenses publiques sont drastiquement ajustées. Par ailleurs, la mise en conformité avec les accords commerciaux internationaux a conduit à un abaissement progressif des barrières douanières. Les conditions de développement des activités industrielles et de distribution s'en trouvent radicalement transformées, ainsi que la manière de produire de l'urbain, des bâtiments comme des quartiers. Ce sont incontestablement les redéfinitions de ces modes d'agir qui stimulent l'émergence de nouveaux paysages urbains et de nouvelles centralités industrielles, tertiaires ou résidentielles, en même temps qu'elles imposent le déclin de polarités anciennes.

Dès lors, la privatisation s'est affichée comme l'instrument privilégié de la réforme urbaine. La délégation des services publics en réseau est devenue aussitôt à l'ordre du jour : même si la rentabilité de telles infrastructures réduit leur attractivité auprès des investisseurs potentiels, des compagnies étrangères ont indiqué leur intérêt. Le ramassage des ordures et le nettoyage des rues relèvent désormais en partie, dans les quartiers qui peuvent payer, d'une compagnie privée associant des intérêts italiens. La privatisation de l'électricité est amorcée en ce qui concerne la production. Dans le même esprit, des BOT sont offerts pour la construction de parking et des quartiers d'habitat sous-intégrés peuvent être restructurés au profit d'une compagnie, par concession, à condition qu'elle garantisse le relogement sur place ou une compensation aux habitants et construisent des infrastructures collectives. Des services hospitaliers sont en voie de privatisation, sans parler de l'appareil industriel. La possibilité d'une police privée opérant sur la voie publique a même été évoquée à la suite d'incidents violents entre commerçants. Enfin, les citées privées se promeuvent en présentant leur autonomie en matière de drainage sanitaire, d'eau potable ou de sécurité comme la garantie d'un service de qualité affranchi des pesanteurs étatiques, même s'ils bénéficient des infrastructures publiques développées pour les villes nouvelles.

La mise en vente des réserves foncières publiques qui ont permis l'essor des résidences exclusives relève de la même logique de transfert des compétences - de construire et de développer l'offre de logement en l'occurrence. Mais ce n'est pas l'unique motivation, promouvoir et vendre des terrains jusqu'alors sans valeur a aussi pour objet de drainer des fonds et d'assurer ainsi la continuité d'une politique publique d'aménagement et de grands travaux, en particulier de développement de vastes périmètres irrigables dans les déserts afin, selon les visées affichées des décideurs, de réduire la dépendance alimentaire et la concentration de la population dans la vallée. Autrement dit, derrière l'apparente libéralisation se niche la recherche de subsides pour perpétuer une politique fondée sur les grands projets publics d'aménagement et de modernisation. Signe à la fois de la résistance d'une pensée politique favorable au tout-Etat et d'un refus compréhensible de perdre son autonomie d'agir en suivant scrupuleusement les injonctions des bailleurs internationaux comme les règles du commerce mondial.

#### **2.4 La négociation du paraître**

Habiter le désert ne va pas de soi. C'est encore, dans les représentations communes, le royaume des morts. Pour le moins, l'espace de la non-vie et du vide et donc un territoire d'exil et de relégation. Les oasis sont encore des lieux d'affectation des fonctionnaires mal notés et les déserts ont caché, recèlent encore, les prisons politiques les plus dures. Aussi, rendre le désert attractif suppose, d'une part que le rejet de la métropole dense fonctionne intensément, ce que nous verrons ensuite, et d'autre part qu'une transmutation du sol désertique en foncier distinctif ait été opérée. La recomposition écologique se joue dans une telle tension entre rejet et attractivité ou entre stigmatisation et sur-valorisation. Le désert est encore associé aux déplacements successifs des cimetières et à la visite des morts. De même qu'il est promu depuis plus de vingt ans comme l'espace de relégation de l'industrie et surtout de report à distance et de maîtrise de la dynamique ordinaire de construction, le désert accueille les morts et éventuellement ceux qui n'ont pas le choix, les plus démunis, voire le citoyen ordinaire le plus dépendant des rouages de l'autoritarisme. Simplement, faute d'infrastructure et en particulier de moyens de transport collectif, ces derniers ne sont jamais venus. Ils ont fait acte de résistance, continuant à promouvoir un habitat dense mais illégitime sur les terres agricoles, à proximité immédiate de l'agglomération et de ses opportunités d'emplois.

Le basculement des perceptions s'est opéré à travers la ré-appropriation libérale du désert comme territoire de re-fondation de la société. En effet, après 1952 le désert est devenu l'espace à conquérir et à peupler, non seulement pour des raisons de dé-densification et de préservation des terres agricoles mais aussi, voire surtout, dans la perspective de produire un nouveau paysan ou un nouveau citoyen, pionnier d'une nouvelle société<sup>10</sup>. La pensée développementaliste véhiculée à travers la construction nationale s'était appropriée les

<sup>10</sup> Fanchette S. 1995. "Un village idéal pour une société nouvelle. L'expérience de la province de Tahrir dans le désert occidental". *Entre réforme sociale et mouvement national* (dir. Roussillon). CEDEJ. Le Caire. pp. 479-500.

pratiques du réformiste social d'avant le coup d'État des Officiers libres. Les cités privées, tordant cette même perspective, sont ainsi présentées comme les héritières du projet national de conquête du désert. Là, les investisseurs se substituent à l'état mettant la Nation en accord avec les modalités libérales du développement. Outre les promoteurs encensés par les médias pour leurs efforts, afin de verdire et peupler le désert, les acquéreurs de villas dans les cités privées peuvent se concevoir en pionniers oeuvrant à l'élargissement de l'espace habité. La figure du pionnier ou de l'innovateur permet de retenir à l'arrière-plan l'appropriation privative et surtout très exclusive du patrimoine public et donc la disparition des réserves foncières autour de la capitale. La volonté d'exprimer sa différence, d'exposer son capital, sans attendre le développement global de la société est transmuée en innovation.

Dès lors, habiter le désert n'est plus conçu comme un départ vers la périphérie mais comme un déplacement en accord avec la re-localisation du centre, des lieux d'innovation, d'exhibition et de re-concentration visible des espaces de pouvoirs qui, en partie, accompagne l'essor des cités privées. Le dispositif de re-localisation sur les plateaux désertiques promu à travers les cités privées permet de rendre visible des situations personnelles de réussites qui demeurent masquées au sein de la métropole. Dans cette dernière, elles s'effacent avec la densité, la proximité et la cohabitation des inégalités. Les mises en scène ostentatoires sont rendues impossibles faute d'étendue et surtout de cohésion sociale. Elles doivent demeurer confinées aux espaces intérieurs privés ou semi-exclusifs afin de rester en conformité avec les normes de décence dans l'espace public.

Le désert offre en revanche la distance et la perspective. L'étendue favorise l'essor de rites d'approche et de franchissement qui théâtralisent la grandeur des nouveaux résidents : des seuils successifs sont établis entre la sortie de l'agglomération et le perron à colonnade de la villa, avec la rupture paysagère du désert, puis l'entrée monumentale de la ville nouvelle et le passage des portes gardées de la cité privée.

La localisation désertique favorise la mise en scène de sa réussite, sa recomposition avec grandeur et ostentation. L'architecture des villas des cités privées, encore pas étudiée de manière systématique, l'exprime clairement à travers le recours à une panoplie de signes transculturels ; la piscine, le parvis et les colonnes néo-classiques, le gazon et les pins, le garage... Le garage renvoie à la voiture qui a été longtemps, dans la ville dense et comme projection de l'espace privé, le seul moyen d'exprimer sa différence et sa réussite. Parfaitement compris par l'ensemble du corps social, les Mercedes ont ainsi toute un nom populaire renvoyant à des images des élites, la "fantôme", les "yeux de cochon" ou encore la "poudre" pour un coupée que seul les trafiquants de drogue peuvent se payer. Bien entendu, depuis les années 1990, l'ostentation s'est appropriée les véhicules tout-terrain qui donnent de la hauteur et permettent de s'imposer dans le trafic alors que le respect déférent à l'égard du propriétaire d'une Mercedes tend à disparaître. La projection dans le désert permet désormais, au même titre que les villégiatures sur les rives de la Méditerranée, que puisse s'exprimer la puissance de ces véhicules de luxe bridés dans les embouteillages de la capitale. Ainsi, est-ce dans un double rapport qu'il faut comprendre l'adhésion des élites au programme des cités privées ; ils peuvent y accéder parce qu'ils ont des voitures et, inversement, la distance permet qu'ils jouissent de la puissance de leurs automobiles. Habiter le désert est devenu un luxe, alors que les villes nouvelles avaient été conçues dans les schémas directeurs depuis 1956 comme une modalité de tri fonctionnel et de mise à distance des citoyens ordinaires. Ces derniers, faute de transport, et en raison d'une dérive spéculative du parc de logements n'ont pas adhéré au modèle. Force est de constater, qu'à présent, avec les cités privées et les infrastructures qu'elles imposent, les quartiers les plus aboutis des villes nouvelles populaires connaissent en retour une accélération sensible de leur peuplement.

L'ostentation nous amène à la dualité du modèle des cités privées qui se vendent aussi sur le thème de la protection et de la sécurité. Mais loin de l'architecture *bunker* des villas d'Afrique du Sud, les défenses sont ici plutôt symboliques. Certes, les cités sont enceintes, mais les murs apparaissent bien fragiles, peu élevés et surtout ajourés avec des grilles dorées qui laissent transparaître le luxe des villas. L'acquéreur achète une résidence protégée avec un dispositif de mise à distance, de filtrage, mais il veut dans le même temps être vu et que lui-même puisse disposer d'une perspective l'inscrivant dans un ensemble exclusif. Ainsi exposée, la figure sécuritaire associée à la promotion des cités privées exprime surtout la

fragilité. La clôture entérine la radicalité de la coupure sociale et indique clairement la volonté des promoteurs comme des acquéreurs de se dissocier volontairement de la masse restée dans l'agglomération, mais le modèle apparaît bien vulnérable. Il répond à la demande de distinction et d'exposition mais dans le même temps il met en scène l'insécurité plutôt qu'il en protège. Il produit le risque. Et ce d'autant plus, nous le verrons, que le Caire demeure une ville extrêmement sûre.

### **2.5 Au-delà du dispositif d'appropriation matérielle et symbolique des déserts, la dénégration de la métropole**

Les dispositifs législatifs et commerciaux de la libéralisation ne proposent que le cadre fonctionnel à l'habiter exclusif sur les marges désertiques jusqu'alors réservées aux morts et aux pauvres. Elle rend possible le lotissement exclusif des déserts, mais une modification de la perception de la métropole par les clients potentiels est indispensable pour que la transmutation du désert en un lieu d'habitation idéal puisse voir le jour et se vendre. Il faut tout autant que l'image de l'agglomération soit ternie que celle des déserts se renverse.

Ce boom immobilier répond évidemment à une opportunité spéculative mais, par son ampleur, il participe aussi de la re-formulation écologique de la métropole et coïncide avec l'émergence de nouvelles craintes, notamment le rejet dans sa globalité de la ville dense et un effort médiatique et politique d'actualisation des peurs de la grande ville où l'on se perd. Ce travail d'actualisation de la scène cairote assure la pérennité du guide préconscient de la politique métropolitaine fondée précisément sur des peurs et des risques consubstantiels de la condition mégapolitaine, sur les densités inquiétantes, la peur de la foule et de la diversité dérangeante qu'elle engage. En ce sens, il n'y a pas de bifurcation ou de re-fondation. La redistribution économique et symbolique se joue dans une continuité scellée à l'aune de l'autoritarisme et masquée par un faisceau convergent de transformations du cadre matériel et d'altérations concomitantes des perceptions de l'agglomération.

## **3 REJET DE LA VILLE DENSE ET NOUVELLE ÉCOLOGIE MÉTROPOLITAINE**

### **3.1 Les événements fondateurs de la nouvelle écologie**

Une série d'événements sociaux, politiques, environnementaux et naturels depuis le début des années 1990 ont accompagné le processus de libéralisation et d'ajustement et favorisé l'adhésion au concept des citées privées en imposant l'idée d'un départ volontaire des élites pour les marges désertiques. Ils ont servi de catalyseur des perceptions négatives de l'agglomération. Ils vont conduire à la mixtion des événements naturels, comme le tremblement de terre d'octobre 1992, et sociaux, avec les contestations violentes, pour construire le point de basculement et de dépassement du seuil critique de dégradation écologique du Caire, travaillé déjà depuis plusieurs décennies par l'image de l'explosion démographique.

### **3.2 Une criminalité faible**

La criminalité, très faible, ne permet pas de fonder l'exurbanisation ou de justifier socialement "l'évasion" de ceux qui ont monopolisé les moyens d'une mobilité résidentielle ascensionnelle. Le modèle anglo-saxon de la cité privée où l'on se réfugie à l'abri des violences urbaines ne peut donc être immédiatement promu. D'ailleurs, l'insécurité criminelle n'est pas évoquée par les promoteurs des citées privées. Ce n'est jamais un argument mis en avant.

Que veut dire faible criminalité ? De façon certaine, nous pouvons affirmer que Le Caire est une des grandes métropoles mondiales les plus sûres. Le taux de criminalité y était d'à peine 8,3 pour 1000 habitants, en sensible hausse par rapport à 1982 (5,1), mais très nettement inférieur au 95 pour 1000 de Paris<sup>11</sup>. L'écart entre Le Caire et la moyenne nationale aurait

<sup>11</sup> Bernard-Maugiron N. & Dupret B. 2002. *Egypt and its Laws*. Arab & Islamic law Series, Klawer Law International, 475 p.

même tendance à se réduire. L'importance de la justice de médiation et du règlement populaire explique largement la faible déclaration judiciaire des crimes et délits.

Les densités, les proximités et le rôle encore structurant du voisinage et de la famille favorisent un îlotage très serré des populations. Surtout, ce modèle dit traditionnel de contrôle social, qui en soit n'explique rien si ses modalités de transmission et d'actualisation ne sont pas explicitées, est relayé par un dispositif policier extrêmement efficace qui s'appuie sur la pérennisation de l'état d'urgence depuis 1981 et l'assassinat du président Anouar al-Sadate. L'usage de la violence par les groupes contestataires à référent islamique a permis à la sécurité intérieure, véritable Etat dans l'Etat, appuyée sur les forces armées dont les présidents, tous généraux, sont issus depuis 1952, d'instituer les principes de l'îlotage. C'est en cela que l'islamisme est, surtout depuis les années 1970, une catégorie fonctionnelle de la scène politique égyptienne. L'activisme islamiste entretient l'impression d'une déstabilisation politique violente, latente, qui se substitue à la menace de guerre disparue après la signature des accords de paix avec l'entité israélienne en 1973. Tel est l'enjeu majeur d'une marginalisation de la scène politique légale des parties politiques islamistes même les plus légitimistes. Entretenir le sentiment d'insécurité politique justifie l'autoritarisme.

### **3.3 Des émeutes à l'islamisme : la mise en scène de la violence politique**

Les années 1980 ont été celles des émeutes : émeute du pain en 1977 et révolte des appelés en 1986 en particulier. Il est maintenant communément reconnu que la première a été laissée volontairement "pourrir" afin de négocier en position favorable avec le FMI l'effort de remboursement de la dette extérieure et la subvention aux produits alimentaires de base.

Avec la libéralisation effective des années 1990, paradoxalement, la contestation populaire s'estompe. Il n'est plus question d'émeutes, ni même de grèves ouvrières. Les groupes islamistes, de plus en plus radicaux et violents, ont le monopole de la contestation. Certes des grèves accompagnent la privatisation des grands établissements industriels publics, mais elles ne sont pas relayées par les médias ou des partis. La contestation est ailleurs et engage une critique globale de la vie politique et sociale. Elle vise la remise en cause de l'ordre moral et en particulier la métropole comme potentiel de perte. Ainsi les enjeux économiques et sociaux de la libéralisation ne sont-ils pas débattus, alors que dans le domaine de la moralisation, les ministères font d'importantes concessions aux militants islamistes qui comptent dans leurs rangs de nombreux fonctionnaires. Cette islamisation, qui touche tant la censure que l'enseignement ou la presse, favorise en retour un plus fort contrôle de l'espace public par la puissance publique qui peut se poser en garant de la morale. Or cette question de la moralisation et de l'islamisation va revenir souvent dans l'argumentaire des acquéreurs de villas dans les citées privées par les élites économiques. Ils y voient en effet un refuge pour s'évader de la pression de la rue et du populisme.

Pour autant, même si un accord est trouvé entre des islamistes qui veulent la société et un régime qui veut conserver le pouvoir sans partage, la confrontation avec les groupes les plus violents demeure intense jusqu'en 1998 et l'attentat de Louxor, notamment en Moyenne-Egypte. En 1993, l'intrusion policière massive, quasi-militaire, dans un quartier populaire du Caire, Imbâba, qualifié de « république islamique sécessionniste » par les médias, a pour visée essentielle de mettre en avant le péril islamiste, de le localiser et de dire la différence du lieu (Denis, 1994 ; Singerman, 1998). Il n'y rien de plus terrible en effet pour un pouvoir autoritaire que d'avoir à reconnaître qu'il ne cerne pas une opposition manifeste et virulente. Comment en effet admettre qu'il perd le contrôle de ses marges? L'assaut, abondamment exposé dans les journaux et la télévision alors que les opérations policières de ce type étaient jusqu'à présent exclues de toutes couvertures médiatiques, ni même accompagnées, le plus souvent, d'un communiqué officiel, sert tant la communication externe qu'interne. Il vient signifier, même si les arrestations furent très limitées, d'une part qu'il existe un péril islamiste et d'autre part que la répression s'impose. Le soutien des puissances étrangères au régime doit s'imposer et les critiques sur l'état des droits de l'homme et les libertés en Égypte s'effacer. D'autre part, il indique que le même gouvernement tient ou réinvestit la totalité de son territoire ; l'État n'est pas impotent. Surtout, il devient possible de cerner géographiquement la question de l'islamisme radical et de contester l'idée d'un spectre diffus au profit de la stigmatisation, d'abord d'un quartier, puis des quartiers populaires auto-

construits dont l'illégitimité se trouve renforcée. Ceci amène à ce que l'intervention ne se réduise pas à la reprise en main sécuritaire, mais impose un travail de développement social, des équipements et, finalement, l'affirmation d'une reconnaissance légale au quartier. Elle dit aussi les limites de la libéralisation politique, tout en drainant des fonds étrangers pour la réhabilitation des quartiers incriminés et en activant le lien simpliste entre pauvreté, non-reconnaissance par l'absence d'infrastructure et contestation violente. Elle vient ré-affirmer qu'il est dangereux d'affaiblir la puissance publique et de réduire tant son caractère autoritaire que son rapport paternaliste au peuple, peu conforme à l'esprit de la libéralisation et directement issu du réformisme social pré-révolutionnaire.

Paradoxalement, la mise en avant d'Imbâba a permis sa banalisation et son intégration politique à la matrice métropolitaine alors que le quartier, à l'occasion, renvoie encore l'image de la part obscure de la grande ville (cf. Haenni, 2001). Surtout, la contestation islamiste est demeurée une nébuleuse difficilement localisable et toujours très présente dans toute la société, elle continue d'imprégner en profondeur les manières d'agir et impose des formes de moralisation de la vie publique. Bien plus que la criminalité, cette moralisation de l'espace public a contribué à l'essor des lieux semi-privés et au repli des spectacles et des sociabilités dans les grands hôtels et les clubs, à l'abri des entrepreneurs de moral. La cohabitation et le partage de la ville ont été ainsi encore davantage réduits, cloisonnés. L'évasion vers l'entre-soi proposée par les cités privées ne renvoie pas à une élite économique sans valeurs religieuses, la rupture est ailleurs et en particulier avec l'islam modernisé ou réformé des citoyens ordinaires et donc avec l'islamisme politique qui, seul, propose ou peut faire entendre un discours intégrateur, moralisant les apparences et imposant la pudeur comme valeur fondamentale du lien social. Or les élites aspirent précisément, avec la libéralisation économique, à consommer sans attendre, à vivre et à exposer leur réussite. Les cités privées répondent à une inadéquation croissante des normes qui accompagnent la ré-évaluation des modalités de redistribution des richesses produites. L'islamisme a permis de créer l'argumentaire de l'insécurité et construit un autre menaçant issu des quartiers populaires ou ordinaires car majoritaires ; ce que la faible criminalité ne pouvait justifier. Ainsi à la fin des années 1990, existaient non seulement des quartiers *'ashwayyat*, nés du hasard, mais aussi des habitants *'ashwayyîn*. Et comme dans le même temps, les autorités commencent à admettre que les quartiers illégitimes sont démographiquement majoritaires, le sentiment d'insécurité et de péril moral va s'étendre très largement. D'autant plus que, durant la période 1993-1995, les groupes islamistes les plus radicaux, la Gama'a al-Islamiya et al-Jihad, désorganisés par la répression qui laisse les plus jeunes sans leaders, va changer de nature. Aux attentats politiques ciblant précisément des ministres et des symboles du régime vont se substituer des attentats à l'aveugle, voire ayant pour objectif de faire un maximum de victimes ordinaires dans des quartiers très passant ; une bombe dans le café Wadi al-Nil au centre ville, une voiture piégée devant une station de police à Qollali et d'autres au cœur des quartiers d'élection des classes moyennes d'al-Ahram à Madinat Nasr. Les explosions en série, plusieurs durant la même semaine, ont créé un sentiment de terreur élargi, discréditant l'alternative islamiste et renforçant le sentiment d'incertitude des classes moyennes déjà durement touchées par les contre-effets de la libéralisation et de l'ajustement. Le sentiment d'instabilité, d'impuissance face à la spirale vague de répression et contre-attaques radicales, comme l'insécurité économique ont largement contribué à changer structurellement l'image de la métropole. L'arrêt de la violence n'a pas effacé le péril potentiel ayant montré la difficulté du régime à y répondre (même s'il ne faut négliger la possibilité que des services de l'État aient été impliqués dans les attentats afin de discréditer les mouvements islamistes). Par ailleurs, les visées islamistes gagnant du terrain dans le domaine de la morale, dans les médias et dans les modes d'intervention du régime, l'image de la ville noyautée n'a cessé de se renforcer et de se durcir. La libéralisation économique et les excès qu'elle ne manque pas d'offrir et d'afficher ostensiblement offrent à ce titre un terrain extrêmement favorable, tout comme la croissance des inégalités face à l'abondance et le faste des vitrines. Au total, c'est toute l'économie métropolitaine des représentations qui est déséquilibrée. La légitimité des élites économiques est ainsi de plus en plus contestée. Elles-mêmes, très sensibles à l'impression de dégradation globale de la métropole, vont de plus en plus adhérer à l'idée de re-fondation de la ville sur le désert au sein des cités privées, telle que les promoteurs l'affichent.

### 3.4 Tremblement de terre

Octobre 1992, la terre tremble au Caire. Le séisme, d'une magnitude de 5,6, touche une métropole qui n'est absolument pas préparée à une secousse pourtant relativement faible<sup>12</sup>. L'absence de normes anti-sismiques est évidemment une raison majeure. Ayant oblitéré totalement le risque sismique malgré des antécédents plus sévères encore, les services publics tardent à s'organiser alors que les bâtis des centres historiques et des faubourgs anciens, dégradés faute d'entretien, sont très durement touchés (Degg, 1992). Les effondrements y sont nombreux, de même que dans les nouveaux quartiers des classes moyennes où la spéculation s'est traduite par des économies, voire des falsifications sur les structures et les matériaux.

En revanche, comme à Istanbul en 1999, les mouvements islamistes bien implantés dans les quartiers populaires seront plus prompts que les structures gouvernementales à secourir les sinistrés. Outre le traumatisme lié à la mise en évidence de la fragilité matérielle de la ville, le régime en sortira lui-même affaibli, renforçant encore le sentiment d'incertitude et l'angoisse latente de l'avènement d'une crise majeure ; qui se concrétisera d'ailleurs par une adhésion large à la rumeur de l'avènement dans les jours à venir du jugement dernier. Le tremblement de terre fut un levier essentiel de l'émergence d'une écologie cairote renouvelée. C'est un point de basculement autour duquel s'incorporent les peurs face aux crises naturelle, sociale et politique. Avec l'incertitude économique grandissante, la crise politique et le tremblement de terre, se dessinent les contours d'un nouvel imaginaire du désastre urbain que viendra encore renforcer la montée du discours écologique. Le tremblement de terre est au cœur de l'écologie de l'angoisse qui s'instaure ; il est le point de basculement clé justifiant les stratégies d'évasion et l'extraversion des polarités.

La mémoire du tremblement de terre a ainsi servi d'argumentaire pour justifier l'intérêt d'une localisation décentrée dans un habitat bas. Elle a aussi servi directement les intérêts des promoteurs. Ainsi en 1997, la destruction de 43 immeubles neufs encore inhabités représentant quelques 500 logements sociaux en face de l'entrée du premier complexe de golf et villas, Qatamiya Heights, souligne, par la violence symbolique de l'événement, le basculement radical des politiques publiques<sup>13</sup>. Prenant appui sur les expertises et les destructions qui ont suivi l'effondrement dramatique d'un immeuble à Héliopolis, suite à des malfaçons, et sur le traumatisme global dû au tremblement de terre, le ministre de l'habitat décrète la démolition des immeubles jouxtant le club. Dans un "élan nationaliste", comme la presse officielle l'exposera, les bulldozers du chantier du golf viendront prêter main-forte pour effacer ses constructions dangereuses pour la sécurité civile. Dans le même temps, aucune révision des normes anti-sismiques imposées aux constructions et de contrôle de leur application ne viendra tirer les leçons du tremblement de terre d'octobre 1992. L'État s'efface sans réguler ; seules les élites pourront tirer les conclusions qui s'imposent et envisager de s'extraire de la ville dense.

Parmi les exploitations du traumatisme sismique, il en est une qui va rester très présente jusqu'à maintenant, renforçant la légitimité des stratégies d'évasion. Promu par des autorités religieuses et relayées très largement, elle vise à signifier que le tremblement de terre est un signe de la dégradation morale de la ville, de sa souillure. Autant de thèmes repris par l'institution de l'environnement (al-Bī'ah) comme préoccupation gouvernementale dont la définition, la normalisation et l'administration viennent compléter et valider l'instauration de la nouvelle écologie urbaine.

### 3.5 De l'encombrement aux pollutions

Durant les décennies 1970-1980, dans un climat de grave pénurie de transports, la saturation de la voirie, l'attente et l'encombrement, au même titre que toutes les autres manifestations du débordement, de la population aux égouts, polarisent les attentes et les discours. L'idée d'explosion exprime alors au mieux la stigmatisation de la crise. A présent, même si la

<sup>12</sup> 561 morts, 9.929 blessés, 5 000 immeubles effondrés, 115.000 constructions hors d'usage, 2.748 écoles inutilisables et 187 monuments historiques endommagés seront recensés essentiellement dans la région du Caire (cf. el-Kadi, 1993).

<sup>13</sup> Magdî Mihnâ, "Crime à Qatâmiyya", hebdomadaire *Rûz al-Yusif*, 10/03/97.

congestion est encore manifeste et participe toujours de la définition de la crise métropolitaine, la pénurie et la saturation se sont objectivement atténuées avec les lourds investissements des deux dernières décennies en matière d'infrastructures (voirie, métro, égouts et télécommunication en particulier). L'offre d'équipements s'est élargie avec la libéralisation mais, parallèlement, les inégalités d'accès se sont amplifiées par rapport à la société rationnée antérieure.

A la faveur de cette fluidification globale de la métropole, la pollution de l'air s'est imposée comme l'indicateur essentiel de la dégradation des conditions de vie. Les raisons objectives sont évidentes et la prise de conscience de la dégradation de l'environnement, de la qualité de l'air et de l'eau comme de l'ambiance sonore est très largement partagée (Hopkin & Sohair, 2001).

Désormais, le discours écologique produit de la globalisation s'il en est, fait système localement et s'offre ainsi comme le parfait instrument d'intégration totale des maux qui affectent Le Caire, qu'ils soient naturels ou sociaux. La pollution sert désormais de catalyseur des discours sur la corruption du Caire.

Et malgré la claire analyse de la pollution par les Caiotes ordinaires, la responsabilité de la dégradation de l'environnement, y compris dans les discours universitaires, est communément attribuée aux habitants des quartiers illégitimes, pourtant bien moindres consommateurs et ne disposant pas de voiture. Leur stigmatisation est renforcée à travers des discours dominants qui leur dénie des compétences ordinaires de jugement quant à la qualité de l'environnement et transforment l'absence de capacités matérielles à maintenir l'environnement dans leur quartier, faute de services compétents en manque d'hygiène ?? . Le comportement pollueur devient un trait de personnalité collective marquant l'incompétence citadine et renvoyant aux racines rurales imaginées et forcément sales de ces communautés. Se retrouve ainsi un discours classique sur la souillure qui associe pour mieux rejeter et produire des « Autres », des caractéristiques construites, physiques et morales. "La pollution est sale, les pauvres sont sales, donc les pauvres sont responsables de la pollution" résume Nicholas Hopkins co-auteur de *People and Pollution*, condensant la pensée commune et fonctionnelle qui assure la stigmatisation des citadins ordinaires et renforce leur statut de bouc-émissaire de tous les maux de la cité.

Outre la stigmatisation de l'incompétence et le déni de citoyenneté, le principe conduit à la naturalisation des catégories sociales. L'arriération est réifiée, de même que le "goût" pour la violence ou les trafics qui sont "dans leur nature". Dès lors, réformer devient impossible ; la totalité est résolument corrompue. Il n'existe plus d'autre solution que de s'ex-urbaniser pour rejoindre une cité écologiquement viable. La re-fondation s'impose sans alternative. Une pollution de l'air saisonnière de plus en plus prononcée viendra de façon définitive signifier la nécessité pour ceux qui en ont les moyens de gagner des cieux moins obscurcis. Le phénomène du "nuage noir" survient en novembre et décembre avec la combinaison de taux d'humidité élevés, d'absence de vent et des premiers froids, qui renforce l'inversion nocturne et bloque une pollution accrue et renforcée, à ce moment de l'année, par les brûlis qui suivent la récolte du coton dans le Delta. Or immédiatement, gouvernement et médias s'en sont pris aux "stupides" paysans qui, en toute inconscience, brûlent les pieds de coton. Quand il a fallu admettre qu'ils le faisaient depuis longtemps et qu'en revanche le nuage noir était un phénomène nouveau, les habitants des quartiers populaires ont été désignés, puisqu'ils brûlent leur ordures. A aucun moment la très forte croissance du parc automobile et l'importance des émissions industrielles n'ont été évoquées et jamais les mesures quotidiennes de la qualité de l'air effectuées au moyen de 36 bornes réparties dans l'agglomération n'ont été diffusées. La noirceur du ciel est venue à point pour renforcer l'aspiration à se sortir de la souillure.

### **3.6 La fin du schéma directeur, instituer l'inversion**

Sortir de la ville c'est ne plus défendre son intégrité. Sa réforme est impossible, il faut donc s'évader. Il ne pourrait s'agir que d'un discours de promotion privée s'il n'était pas abondamment relayé par les politiques urbaines.

Cela passe par l'adhésion aux approches promues par les bailleurs internationaux, dont la Banque mondiale, quant à la légalisation des constructions illégales et à la participation des habitants des quartiers illégitimes à leur intégration et équipement. Cette dimension participative conçue avant tout comme un adjuvant pour pallier la réduction des capacités de financement public avec les mesures d'ajustement, renvoie aussi à ce qu'à voulu être l'idéologie de l'accession pour tous dans la pacification des rapports sociaux en Europe. Il s'agit de rendre les habitants sociétaires de la ville et de ses réseaux, auxquels ils sont raccordés avec des droits et des obligations. La légalisation est au cœur de l'idéologie de la libéralisation économique avec cette volonté de faire émerger un capital mort parce que non enregistré. Ces fonds doivent ensuite servir de garantie pour un accès étendu au crédit, à l'hypothèque et donc la génération d'activités. Là encore, la dimension réduction du risque social est évoquée en supposant qu'ainsi les habitants deviendront tous des entrepreneurs participant à la croissance libérale.

Mais cette approche ignore les locataires populaires ; soit 70% des habitants des quartiers populaires illégaux, qui, partout où une expérience de ce type a été tentée, ont, avec les propriétaires les plus démunis, recréé plus loin de l'habitat illégal après avoir été expulsés ou avoir obtenu une plus-value (cf. Istanbul).

Mais la démarche, fondée par l'Usaid avec l'expertise d'Hernando de Soto et l'assentiment du ministère des finances égyptien, couvre d'autres visées. Elle permet d'entériner la marchandisation libérale de toute la filière du logement. Dès lors, la mise en vente de toutes les réserves foncières publiques accessibles sur les marges désertiques de la région métropolitaine pour des programmes de citées privées peut-elle être engagée. La responsabilité de loger n'incombe plus à l'État qui devient simple régulateur, tout en sachant que l'enregistrement cadastral de plus de 50% du bâti du Grand-Caire reste totalement utopique ; elle reviendrait à créer une gigantesque administration publique guère d'esprit libéral.

D'un point de vue simplement chronologique, il s'agit d'une reconstruction et d'une justification *a posteriori*, dans la mesure où la vente des réserves foncières périphériques a commencé avant l'évocation d'une possible légalisation foncière pour les quartiers illégalement lotis. Il faut simplement y voir une convergence des représentations vers un modèle unique d'essence libéral et des manières d'agir qui ne sont pas intégrées dans un plan d'ensemble.

Toutefois en 1997, le schéma directeur de 1982, dernier en date mais ayant fait l'objet de multiples mises à jour, a enregistré par décret présidentiel le changement de vocation des pourtours des villes nouvelles et la requalification de l'occupation du sol par réduction des programmes de logements subventionnés et des surfaces allouées aux services collectifs. Il entérine aussi la création d'une nouvelle ville *ex nihilo*, le Nouveau Caire, à l'est de l'agglomération. Elle offre *a posteriori* un cadre formel, une apparence de planification, au lotissement d'une immense étendue qui s'est constitué par juxtapositions non-concertées de projets, suite à la vente, complètement en désaccord avec les recommandations du schéma directeur de 1982, de terrains publics désertiques à des promoteurs. Le schéma directeur n'a pas organisé le développement et la vente des réserves foncières pour les citées privées, mais a entériné des développements privés déjà engagés (Denis, 2000). Antérieurement, ces zones tampons étaient incluses dans la ceinture verte séparant l'agglomération et les villes nouvelles. Autrement dit, l'implantation des citées privées exclusives dont la qualité de l'environnement sert de vitrine s'est traduite par une perte irrémédiable d'espaces verts potentiels dans une région métropolitaine qui compte déjà le moins de jardins par habitants au monde. Tel s'impose le cadre formel, public, de l'inversion des valeurs et d'évasion des capitaux immobiliers et des élites métropolitaines. Le schéma directeur révisé entérine l'inversion, le boulevard périphérique supposé contenir la ville et lui garantir son intégrité, à la manière d'une enceinte médiévale, n'est plus l'essentiel. En revanche, les qualités de mise en relation rapide de ce boulevard avec les territoires émergents sont très favorables à leur appropriation.

## **4. Incorporation et inversion**

### **4.1 Écologie, libéralisation et autoritarisme**

L'écologie apparaît sur la scène égyptienne comme une catégorie radicalement importée qui accompagne le procès de libéralisation économique au même titre que les programmes de maîtrise de la pauvreté. Ce sont deux des outils majeurs de maîtrise et de régulation des effets de la libéralisation et de l'ajustement. L'écologie impose une expertise étrangère et la refonte des appareils industriels sur la base de procédures et de technologies importées associant des sociétés étrangères, alors que la lutte contre la pauvreté remplit le champ du social et évacue les questions posées auparavant en termes de répartition. Cette dernière impose aussi une ingénierie globalisée de la mesure de la pauvreté et des normes d'assistance et d'intervention étrangère.

En Égypte, l'institutionnalisation de l'écologie a été et demeure au cœur des programmes d'aides nord-américains à travers l'USAID et l'aide canadienne. En 1992, un décret présidentiel lance le *National Environment Action Plan* (NEAP) porté par le *Egyptian Environmental Affairs Agency* (EEAA) institué en 1982 pour formuler une politique de l'environnement et sensibiliser secteurs public et privé, comme la population, aux dangers de la pollution et à la manière de lutter contre. En 1994, le parlement vote la loi n°4 portant sur la protection de l'environnement et institue des normes de pollution de l'eau et de l'air. En 1997, le décret présidentiel n°275 amène à la nomination du premier secrétaire d'Etat à l'environnement et, en 1999, le gouvernement lance le premier plan d'action environnemental...

L'appareil d'État, en s'appropriant et en instituant le discours écologique, vient confirmer le sentiment largement partagé d'un basculement écologique global. Surtout, il s'approprie le monopole de la mesure et de la définition de la pollution, masquant les souillures légitimes ou nécessaires notamment industrielles et agricoles mais aussi militaires, et statuant sur les illégitimes contre lesquelles il convient de lutter. Les mesures vont ainsi venir renforcer la régulation et le tri social au sein de la métropole. Par exemple, la politique des espaces verts et des jardins permet d'organiser les déguerpissements et la dé-densification des espaces centraux et péri-centraux. De même, l'inauguration par le Président de la République en direct à la télévision et sur fonds d'hymne national d'un golf au cœur d'une cité privée peut être présentée comme un effort des hommes d'affaires pour améliorer la disponibilité en espaces verts qui manquent si cruellement aux habitants de la capitale (1,5 m<sup>2</sup> par habitant contre 12 pour Paris). L'écologie se révèle l'outil idéal de mise en scène du transfert de compétences qui caractérise la libéralisation. Du point de vue du régime et de sa présentation, le bon environnement se comprend dans une alliance avec les hommes d'affaires qui connaissent les enjeux alors que le peuple, forcément incompetent, ne peut être que pollueur. Les cités privées sont évidemment emblématiques de ce transfert et de l'appropriation individualisée de la question environnementale et de sa marchandisation. Mieux encore, l'écologie joue ici le rôle qu'a joué le réformisme durant l'Age Libéral d'avant la Révolution conduite par les Officiers Libres comme levier de mise en place d'un appareil de prise en charge et de contrôle de la population, notamment à travers la médecine publique, les ministères de la santé et des affaires sociales. De même, il contribue à stigmatiser les citoyens ordinaires et les non-citadins, les paysans.

#### **4.1 L'incorporation des peurs autour des valeurs de l'écologie**

L'appropriation du discours écologique mériterait de plus amples développements et de sérieuses investigations. L'alliance des verts, c'est-à-dire de l'écologie et de l'islam moderne réformiste, renforce les compétences du pouvoir autoritaire qui y trouve un nouvel argumentaire légitime pour justifier, au nom de la protection d'un bien commun et supérieur, d'une emprise élargie sur la société. On retrouve ici une émergence despotique des valeurs de l'écologie selon des modalités qui ressemblent à celles dégagées par Luc Ferry en ce qui concerne l'Europe ; avec la nature, avant le social. Pour le moins, l'écologie permet d'incorporer et de consolider parfaitement l'édifice technocratique de l'appareil d'État autoritaire. Elle lui offre un nouveau discours savant et des instruments de domination

scientifique. L'écologie sert ici à construire des menaces et des contraintes afin de maintenir un régime autoritaire et un mode de redistribution exclusif contraint à la libéralisation et à l'ouverture, afin de s'accorder avec la pensée dominante la distribution et la circulation des richesses à l'échelle du monde. C'est sans doute parce qu'il sert ce type de convergence des intérêts des élites économiques et politiques que le discours écologique accompagne si bien la globalisation libérale.

La technologie écologiste est ici instrumentalisée pour fixer les limites de la société et désigner des fautifs, incompetents et irresponsables. Elle permet de mettre en accord avec le temps mondial les spectres qui définissent les contours de la communauté citadine légitime. Les risques sont re-qualifiés, mais les boucs-émissaires restent les mêmes et la communauté légitime demeure définie en creux à partir de ceux qui en sont exclus et la menace. Clairement, l'écologie, ici, ne s'intéresse pas à la nature, elle est politique. Elle a pour vertu de naturaliser les périls sociaux, les "outsiders" et de les mettre sur un plan comparable aux pollutions et aux tremblements de terre fondant une nouvelle écologie politique de la métropole marquée par sa dégradation globale. C'est à ce titre que l'écologisme diffère du réformisme, du moins ici, au sens où les prétentions à améliorer les conditions et à éduquer s'effacent puisqu'il s'agit de qualité naturelle "c'est dans leur nature (...), ils sont sales, ils sont violents, fanatiques"... Autrement dit, ils ne sont pas éducatibles ou réformables. Ces principes d'infériorités naturelles, déjà présents dans la construction des catégories de l'administration coloniale, retrouve ici une nouvelle jeunesse politique. Or avec le libéralisme renaissant, plus qu'auparavant durant la période de construction nationale post-indépendance (1952), l'internalisation des méthodes de l'administration coloniale se révèlent clairement, notamment en matière de contrôle et de classification des populations avec la notion « d'autres naturellement inférieurs ». Cette continuité des modes de gouvernement et des manières de concevoir la totalité sociale, ses limites et ses exclus, interrogent l'idée même de construction nationale et d'État indépendant oeuvrant au développement d'une communauté de citoyens. De même, les cités privées révèlent des formes de désaffiliation et de désintéressement à la vie de la cité, au profit d'une vie inscrite localement, mais à la marge, permettant de gérer ses réseaux sociaux ou familiaux et de continuer une exploitation minière des ressources nationales avec une redistribution réduite au minimum et maximisant, en revanche, au maximum son appartenance à une élite transnationale.

#### **4.3 Dé-libéralisation et démocratie privée**

Les résidences privées constituent aussi une matérialisation urbanistique de la démocratisation privée, c'est-à-dire de la prise en charge des affaires d'une communauté restreinte composée de semblables. Or elle prend forme en Egypte alors qu'à l'échelle de la nation le verrouillage politique ne cesse de se renforcer. L'élection des maires a été supprimée en 1994 au profit d'une nomination préfectorale sous couvert de lutte contre l'islamisme. En avril 2002, les élections municipales ont été marquées par l'attribution de 97% des sièges au parti au pouvoir ! Qui plus est, ces instances représentatives, élues, n'ont qu'un rôle consultatif. L'exécutif dépend de cadres de l'administration publique souvent issus des rangs de l'armée. La région du Caire est ainsi administrée par trois gouverneurs nommés par décret présidentiel. S'ajoute à ce climat de délibéralisation politique, la révision de la loi sur le travail, qui réduit encore le droit de grève de toute façon interdit par la reconduction permanente de la loi d'urgence depuis l'assassinat du président Sadate en 1981, comme la constitution libre de syndicats. De même, les organisations non-gouvernementales sont soumises à contrôle de plus en plus étroit, tant sur leur mode de financements que sur leurs actions qui ne peuvent être politiques.

Le modèle des citées privées n'a rien à voir avec l'esprit des cités-jardins qui était au cœur des projets réformistes d'intégration et d'éducation, autrement dit de stabilisation sociale du début du XXe siècle (cf Topalov). Il visait à intégrer la diversité et à impliquer très largement à la gestion de la cité en faisant que chacun puisse être sociétaire de la ville alors que les cités privées visent, inversement, à constituer une communauté indépendante autogérée et exclusive. L'adhésion des élites au modèle des cités privées est une forme de désaffiliation volontaire. Elle vise à constituer des unités autonomes qui peuvent sans attendre être et vivre en démocratie participative, directe. Elles visent la constitution de démocraties privées quand par ailleurs, tout autour au dehors, la libéralisation économique s'accompagne d'une

délibéralisation politique. Ainsi la privatisation de la réforme se prolonge dans la privatisation du politique accélérant la spirale de l'appauvrissement par dépossession des droits et potentialité de la force de travail, seules ressources de l'Égypte sur le marché mondialisé des biens et des services. Simplement, entre 1990 et 1996, les dépenses des ménages urbains ont décliné en moyenne de 20% et en milieu rural de 25% et le nombre de pauvres a doublé ; signe direct d'une inégalité accrue de la répartition dans un contexte où la libéralisation et l'ajustement ont créé incontestablement de la richesse (Fergany, 1998).

#### **4.4 Une inversion autant qu'une évasion**

Ces perspectives stigmatisant le risque, conformément à l'exercice, ne doivent pas nous inviter à penser qu'habiter le désert est réductible à une simple évasion, cela s'accompagne ou participe aussi, voire surtout, d'une création de valeur et d'une tentative d'instituer de nouvelles polarités liées à l'amélioration de l'accessibilité et comme alternative à la congestion du centre et à la corruption générale de la métropole. L'asphyxie du centre fonctionnel n'est pas uniquement une question de trafic, elle est aussi, voire surtout, le fait de l'appropriation de près de 80% du bâti par la puissance publique ; un patrimoine qu'elle sous-exploite, laisse parfois à l'abandon où y entasse des fonctionnaires sous-employés mais stimulant un trafic intense mais improductif.

La mise en chantier de complexe d'immeubles de bureaux, voire de complexes tertiaires intelligents à proximité des citées privées, vient suppléer une alternative et s'inscrit sur un marché encore totalement inexistant en 1998. Pour autant, la demande demeure incertaine et ces constructions sont avant tout une forme de fixation de la valeur, d'inscription dans la pierre et l'immobilier de plus-values dans un contexte d'inflation, certes réduite par rapport aux années 1980, mais stimulée par un nouveau cycle de dévaluation. Les citées privées sont aussi et peut-être avant tout une forme de fixation de la valeur - de gains non-répartis issus directement de la réforme économique.

En cela, nous adhérons parfaitement aux thèses de la géographie structurale, tant à la théorie du rachat telle que formulée par Rebour que celle des travaux de Desmarais et Ritchot (2000) : "Des dysphories émanant des faubourgs de concentration industrielle (insalubrité, incendies, agitation sociale...) ont été souvent invoquées pour expliquer le départ des bourgeois, conjoints aux positions de rassemblement contiguës, vers des villas suburbaines et leurs domaines champêtres. Ces aménagements somptuaires distants dénotent pourtant autre chose qu'une fuite. Ils différencient l'étendue, brisent son homogénéité et capturent de nouvelles valeurs prises en charge par la dynamique du rachat qui alimente le système économique" (p. 121).

Ainsi, la famille Shâtar, le clan faudrait-il dire, à la tête d'un empire agro-alimentaire ayant notamment le quasi-monopole de la production de chips en Égypte, a commencé par localiser ses unités de production dans la zone industrielle de la ville nouvelle de Six Octobre puis son administration et, enfin, a commencé à habiter un ensemble de villas dans un complexe résidentiel dont la famille est actionnaire, situé sur les marges de cette même ville nouvelle. Jusqu'à présent, ils n'ont toutefois pas vendu le siège de leur société dans le centre d'affaires du Caire.

L'essor du résidentiel exclusif distant opère comme un processus de régulation foncière et immobilière dans un moment où les élites ont à nouveau les moyens d'affirmer leur position dominante. Il joue, au même titre que l'effacement de l'urbanisme comme outil de régulation total, comme un retour au cours libéral de fabrication de la métropole. La régulation moderniste, l'unification et la maîtrise des peurs qui l'accompagnait n'auront été qu'un moment dans l'histoire du Caire. Dans la longue durée, c'est peut être un retour à la norme et à la « parenthèse moderniste » qui n'était pas classique.

## Conclusions

### **Les résidences privées un carrefour des discours de justification**

Le phénomène des résidences privées prend corps au carrefour de deux argumentaires de justification. Il représente, d'une part, la vitrine de la libéralisation, celle qui permet que soit affirmé même au-delà de l'Égypte, comme le titrait le *Washington Post* en 1997, "how far Egypt has gone"<sup>14</sup> et, d'autre part, il impose une redéfinition des risques. En d'autres termes, la renaissance urbaine justifie et témoigne de la performativité de la politique de libéralisation et de délégation des compétences de faire l'Égypte aux hommes d'affaires et doit se justifier par la construction de risques correspondant à ce nouveau mode d'habiter à l'écart, entre-soi, en micro-collectivités protégées et autogérées. Ce mode de lotir et d'habiter en gestation cristallise des discours qui permettent d'agir en accord avec les réformes en cours, tout en se protégeant de ces multiples contres-effets.

### **Moments, modèles et universalité**

Ceci amène à penser que s'il est convenu, dans une perspective de sociologie urbaine, de définir la ville, la très grande ville en particulier, comme une combinaison de mixité, de diversité et de densité favorisant les cosmopolitismes et l'innovation, la non généralisation du modèle est sans doute à mettre en rapport avec le fait non moins universel que les politiques urbaines ont pour objet de lutter contre la mixité et la densité, contre le mélange et la proximité. Elles trient et hiérarchisent bien au-delà de ce qu'exigerait une simple perspective fonctionnaliste. Autrement dit, le modèle de la ville européenne cosmopolite, sans doute mythique et à coup sûr élitiste et ethnocentré, n'est en tout cas pas universel et les modes d'intervention urbaine ne peuvent s'appuyer sur cet idéal de toute façon fuyant même au cœur de l'Europe.

Pourtant, à moins d'être dans l'esprit post-moderne anarchiste et ultra-libéral d'un Rem Koolhaas voyant dans une ville comme Lagos, la métropole aboutie, on conviendra aisément que les cités privées témoignent d'un vrai déficit de cadrage de ce qu'est l'environnement métropolitain et d'un déficit de projet en mesure d'animer une communauté citadine étendue, voire d'une perspective anti-urbaine et d'un refus du local (en même que d'une aspiration exigeante à se localiser clairement).

### **Les cités privées comme figure de la fragilité et du risque généralisé**

Pour autant, les marges désertiques associées à l'habiter exclusif s'affichent comme la figure emblématique de la libéralisation des années 1990-2000. Mais, dès que l'économie s'enrhume et actuellement elle traverse un sérieux malaise, plus structurel que veut le laisser paraître le régime, sa médiatisation tend à s'estomper. Crise dont l'immense capitalisation nécessaire au lotissement exclusif des déserts est évidemment une cause majeure. Dans la crise, la volonté de s'éloigner du centre s'estompe, certes parce que cela a un coût, mais aussi parce qu'il convient de rester à proximité des lieux de décision et de la communauté des acteurs dominants, voire du peuple, comme s'il fallait faire corps et être en prise avec la rumeur, dans la mesure où l'information demeure un monopole d'Etat non-diffusé. Ainsi le modèle s'affiche-t-il au cœur du risque, il est peut être le risque lui-même. Les cités privées s'imposent au final comme la figure du risque ultime, par la non-solidarité et la déstructuration de la communauté qu'elles introduisent. Elles ne manquent pas leur simple présence de générer le risque social que tous les remparts physiques et discursifs voudraient pourtant éloigner. Mais pour autant, les cités privées sont construites, appropriées et la forme de la l'agglomération bouleversée de façon structurelle. Nul doute que les formulations et l'identification des risques devraient évoluer en conséquence, mais la hiérarchie sociale comme les boucs-émissaires ne devraient pas pour autant être remis en cause - simple question de présentation.

---

<sup>14</sup> "The Katameya Heights Golf & Tennis Resort, with 1.25 million US\$ villas in the desert outside of Cairo, shows how far Egypt has gone". *The Wall Street Journal*; 14-04-1997.

## Références

- Abdel Fattah N. 1994. *Veiled Violence. Islamic Fundamentalism in Egyptian Politics in 1990s*. Khattab Press. Cairo. 128 p.
- Arnaud JL. 1998. *Le Caire. Mise en Place d'une ville moderne. 1867-1907*. Sindbad/Actes Sud. 441 p.
- Bayat A. & Denis E. 2000. "Who is afraid of *ashwaiyat*. Urban change and politics in Egypt". *Environment & Urbanization*. Vol. 12, n°2, pp. 185-199.
- Beck U. 1992. *Risk Society, Towards a New Modernity*. Sage. 260 p. (vo 1986).
- Davis M. 1999. *Ecology of Fear. Los Angeles and the Imagination of Disaster*. Vintage. 484 p.
- Degg M. 1992. "The 1992 Cairo earthquake: causes, effects, and responses". *Disasters*. 17/3, pp. 226-238.
- Denis E. 2000. "Le Caire, quand la ville déborde son enceinte". *Villes en Parallèle*. n°30/31, pp. 89-116.
- Denis E. 1994. "La mise en scène des 'ashwaiyyat. Premier acte: Imbâba décembre 1992". *Egypte/Monde Arabe*, n°20/4, pp. 117-132.
- Desmarais G. & Ritchot G. 2000. *La géographie structurale*. L'Harmattan. Géographies en liberté. 147 p.
- Douglas M. 1999. *Comment pensent les institutions*. La découverte/Mauss, 180 p. (*How Institutions Think*, 1986, Syracuse University Press).
- Douglas M. 1986. *Risk Acceptability according to the Social Sciences*. Basic Books, New York.
- Douglas M. & Wildavsky A. 1982. *Risk and Culture*. California University Press.
- Douglas M. 1986. *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*. La découverte/poche, 206 p. (Purety and Danger, 1966).
- El Kadi G. 1993. "Le tremblement de terre en Égypte". *Égypte/ Monde Arabe*. n°14, pp. 163-195.
- Fergany F. 1998. *The growth of poverty in Egypt*. Almishkat Research Notes, n°12, 27 p., Le Caire.
- Fassin D. 1996. *L'espace politique de la santé*. PUF, col. Sociologie d'aujourd'hui. 324 p.
- Ferry L. 1992. *Le nouvel ordre écologique: l'arbre, l'animal et l'homme*. Grasset.
- Galal O. 1997. "The Crowded metropolis: health and nutrition in Cairo". *Population, Poverty and Politics in Middle East Cities* (Bonine M. éd.). University Press of Florida, pp. 169-185.
- Girard D. 1982. *Le bouc émissaire*. Grasset. 310 p.
- Hopkins N., Mehanna S. & el-Haggar S. 2001. *People and Pollution. Cultural Constructions and Social Action in Egypt*. The American University in Cairo Press. 192 p.
- Hopkins N. éd. 1998. *Social Response to Environmental Change and Pollution in Egypt*. A report Prepared for International Development Research Center of Canada. Social Research Center, American University in Cairo. 249 p.
- Ilbert R. 1981. *Héliopolis, 1905-1922, genèse d'une ville*, Marseille. Éditions du CNRS.
- Le Goix R. 2001. "Les communautés fermées dans les villes des États-Unis. Aspects géographiques d'une sécession urbaine". *L'Espace Géographique*, pp. 83-93.
- Lussault M. 2000. "Ville, santé et politiques sanitaires". *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*. pp. 313-322.
- Rebour T. 2000. *La théorie du rachat. Géographie, économie, histoire*. Publications de la Sorbonne. 258 p.

E. Denis, 2006, « Risque est actualisation de l'écologie mégapolitaine. *La figure emblématique des citées privées au Caire* », in *Villes et Risques*, Thierry Coannus et Jean-François Prérouse (éds.), Economica/Anthropos, pp.168-195

Singerman D. 1998. "Egypt's Internal Other: The siege of Imbaba, Informal Housing Areas, and the Denial of Political Community", *Meeting of the American Political Science Association*, Boston, 38 p.